

■ **Jean Piasio S.A.**, succursale de Lausanne, fabrication, vente et exploitation de liants bitumeux (FOSC du 24.12.2001, p. 10165). Siège principal : Carouge (GE). La signature de Largo Jean-Pierre est radiée et la procuration de Bouy Jean-Paul et Hermès Jean-Marie éteinte. Beauverd Jean est désormais à Saint-Sulpice (VD). Procuration collective à deux, toutefois pas entre eux ni avec un fondé de procuration, est conférée à Bornet Pierre, de Château-d'Oex, à Bernex, Fellay Paul, de Bagnes, à Fully, et Maranzana Marc, de France, à Saint-Gingolph (France).
Journal no 8239 du 27.08.2002
(00624424 / CH-550.0.105.701-2)